

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	42

**N° 28/2019**

**OBJET : Travaux de construction et de mise aux normes de la déchèterie de Cintegabelle -Attribution des marchés**

**L'an deux mille dix-neuf et le 5 février à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Jean-Jacques COUZIER, Serge DEMANGE, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M<sup>me</sup> Nadine BARRE donne procuration à M. Serge BAURENS, M<sup>me</sup> Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M<sup>me</sup> Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M. René MARCHAND à M. Bernard TISSEIRE, M. Jean-Louis REMY à M<sup>me</sup> Monique COURBIERES.

**ABSENTS** : Messieurs Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Philippe FOURMENTIN, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Monique COURBIERES a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle que la consultation relative aux travaux de construction et de mise aux normes de la déchèterie de Cintegabelle a été engagée en 3 lots :

- Lot 1 : terrassement – VRD – génie civil
- Lot 2 : serrurerie – équipements - signalétique
- Lot 3 : électricité

Lors de la première consultation, le lot 1 et le lot 3 a été déclarés infructueux et ont fait l'objet d'une nouvelle consultation. L'ensemble des plis ont été confiés pour analyse et établissement du rapport d'analyse des plis au maître d'œuvre de l'opération, le cabinet OTCE infra. Comme indiqué dans le règlement de consultation, 3 des candidats du lot 1 ont été reçus en audition pour précision sur la teneur de leur offre technique et négociation. Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la CAO ont attribué les marchés aux entreprises comme suit :

- Lot 1 : Groupement Auguste Pérusin / OCL Cesses TP pour un montant de 697 628.28 € HT
- Lot 2 : Technegoce pour un montant de 69 225.85€ HT
- Lot 3 : Auguste Pérusin – EEGI : 53 709.36€ HT
- Soit un montant total HT : 820 563.49€ HT.

La durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la décision d'attribution de la CAO,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés de travaux,

**AUTORISE** Monsieur le Président à mandater les sommes correspondantes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS